Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91 Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération nº 19 / 2023

OBJET:	
	-
SUBVENTION ASSOCIATION	
PREVENTION ROUTIERE	

Date de la convocation du Conseil Municipal :

30 Mars 2023

Certifié exécutoire Compte tenu de sa Réception en Préfecture Et de sa publication L'an deux mil vingt-trois, le six Avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Danielle BENOIST, Cécile de BEIR, Janine CHEUL et Dominique LEJEUNE, Messieurs David CHOLLEY, Fabrice TANTY et Didier VERNIOL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Madame Claudie PICHOT et Messieurs Guy BOUAZIZ (pouvoir à Mme Lejeune), Serge DROIT (pouvoir à Mr Tanty) et Thierry GARNIER

Monsieur Didier VERNIOL a été élu secrétaire de séance.

Vue la demande de subvention d'un montant de 300 euros de l'association Prévention Routière reçue le 24 novembre 2022 ayant pour objectifs la lutte contre l'insécurité routière afin de diminuer les accidents de la route à travers la mise en œuvre d'actions et d'animations.

Considérant qu'après une prise de contact effectuée par Mme Dominique LEJEUNE, il a été évoqué avec le directeur régional d'établir une rencontre avec l'association Prévention Routière en Septembre 2023 pour discuter d'une formation de remise à niveau sur la conduite à destination des séniors.

Monsieur le Maire propose d'attendre qu'il y ait un programme établi avec l'association afin de définir le montant de la subvention allouée.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de prendre contact par courrier avec l'association Prévention Routière, afin de répondre à leur demande de subvention, qui ne pourra être envisagée qu'après l'évaluation des besoins des habitants de la commune et d'un programme établi.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20230406-19-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023